

GUIDE DE COMPÉTITION



Trophée de France
BMX Racing

17-18 juin 2023
Châlette sur Loing
(Centre Val de Loire)



TROPHÉE DE FRANCE BMX CHÂLETTE SUR LOING (CENTRE VAL DE LOIRE)

COMPÉTITION

Edito Guidon Chalettois	3
Engagements	4
Règlementation	5
Accueil des pilotes	5
Programme sportif	6
Récompenses	7

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	8
Plans du site	9
Infos grand public	11
Hébergements	12
Règlement camping	14
Fiche de réservation camping	15
Contacts	16
Partenaires	17



Chers amis sportifs,

Chalette Sur Loing accueillera les 17 et 18 juin 2023 le Trophée de FRANCE BMX après une première expérience nationale en 2016 avec deux manches de Coupe de France.

Notre piste de BMX qui a été retenue comme site de préparation pré-olympique pour les JO 2024 de PARIS, vient faire l'objet de travaux avec un rehaussement de la butte de départ à 6m, une grille électrique et une refonte de la première ligne.

Recevoir le Trophée de France est dans la continuité du projet de développement du BMX dans notre agglomération et ses environs et cadre parfaitement avec la politique sportive des collectivités en faveur des jeunes.

Le comité d'organisation mis en place depuis plusieurs mois travaille pour faire de cet événement une grande fête sportive et populaire dans une ambiance familiale et conviviale.

Nous le devons à tous ces jeunes pilotes de 6 à 14 ans qui seront mobilisés et motivés pour cette compétition, leur plus important rendez-vous de la saison.

Grace au soutien des collectivités, le « TF » sera l'événement sportif majeur de la ville de Chalette Sur Loing et de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. N'oublions pas également tous les partenaires privés qui nous apportent leur soutien à ce projet.

Pour le GUIDON CHALETTOIS avec sa centaine de bénévoles qui vont contribuer à la réussite de ces deux jours, c'est avec une grande fierté que nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir et soyez assurés toutes et tous d'y être les bienvenus

**Patrick FOUCHER, président du
Guidon Chalettois et le comité
d'organisation**

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les **comités régionaux** à l'issue du Challenge France selon la liste des pilotes sélectionnés, sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au
jeudi 08 juin à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional. Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 12 juin 2023 23h59.**

Seuls les pilotes nationaux ayant participé au championnat régional et les pilotes qualifiés à l'issue des 3 manches du Challenge France de leur zone interrégionale sont autorisés à courir.

En cas de problème veuillez contacter :

engagements.bmxracing@ffc.fr

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- **Trophée de France BMX : 23 € par pilote** et par course

La participation au TFBMX permettra aux pilotes d'être sur la LRP 2023. Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées en 2023 à condition de présenter un certificat médical avant le dernier jour de la compétition (18 juin). Passé cette date, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT DES COMITÉS RÉGIONAUX

Un classement des Comités Régionaux sera fait à l'issue de l'épreuve. Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Comité Régional.

CLASSEMENT DES CLUBS

Les 20 clubs finalistes à l'issue des épreuves du Challenge France se disputeront le titre du meilleur club formateur 2023. Le classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de ces clubs finalistes.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront en 3 manches brassées. Les feuilles de race seront montées de manière aléatoire. A l'issue des 3 manches qualificatives, un nombre maximal de pilotes est qualifié pour le tour suivant. Le transfert dans la phase d'après se fait selon le classement du total des 3 manches. En cas d'égalité, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage. Le choix de la place au départ se détermine, pour les pilotes d'une même race, sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent (donc la 3ème manche lors du premier tour des phases finales). En cas de même résultat, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Trophée de France BMX est régi par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

- ▶ Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont interdits.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie U15 (pilotes nés en 2010 et avant).
- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition **et impérativement avec le maillot de leur club.**

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur leur licence ou sur la LRP 2023 : <http://www.ffc.fr/reglements-2/>

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Juliana LEGER

Adjoint PDJ : Mélanie DAUDIN

Adjoint Pré-Grille : Arnaud PODEVIN

Adjoint Starter : Maurane FRANÇOIS

Adjoint Départ : Jérémy ROY

Adjoint Arrivée : Martine QUEMARD



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition le vendredi, samedi et dimanche à la piscine Claude Blin, Rue du Loing 45120 CHALETTE SUR LOING (suivre fléchage).

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques latérales, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

4 badges permettant l'accès aux zones de compétition seront distribués à chaque comité régional (2 pour les représentants, 2 pour les entraîneurs).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 15h00 à 20h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 à 12h00 // 14h00 à 19h00
- ▶ **Dimanche** : 08h00 à 10h30

! En dehors de ces horaires, il ne sera pas possible de récupérer son enveloppe !

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

TROPHEE DE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
U7 & U9 Fille	Cruiser U15 Garçon
U7 & U9 Garçon	Cruiser U15 Fille
U11 Fille	
U11 Garçon	
U13 Fille	
U13 Garçon	
U15 Fille	
U15 Garçon	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruiser U15 F/G
- ▶ **Bloc 2** : U7 & U9 F/G
- ▶ **Bloc 3** : U11 F/G
- ▶ **Bloc 4** : U13 & U15 G
- ▶ **Bloc 5** : U13 & U15 F

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

PROGRAMME SPORTIF

SAMEDI 17 JUIN 2023*

Matin

Essais Blocs 1 & 2 & 3

Manches qualificatives Blocs 1 & 2 & 3

Après-Midi

Phases finales Blocs 1 & 2 & 3

Essais Blocs 4 & 5

DIMANCHE 18 JUIN 2023*

Matin

Warm Up (1 tour) Blocs 4 & 5

Manches qualificatives Blocs 4 & 5

Après-Midi

Phases finales Blocs 4 & 5

RÉCOMPENSES

TROPHÉES PILOTES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.

Dans toutes les catégories, les 8 premiers seront récompensés. Pour les pilotes de 4^{ème} à 8^{ème} il faudra venir retirer sa récompense à la caisse générale après la course.

MAILLOTS VAINQUEURS TFBMX

Chaque vainqueur du Trophée de France BMX se verra remettre un maillot distinctif sur le podium protocolaire.

TROPHÉES COMITÉS RÉGIONAUX

Suite au classement établi sur place, les trois premiers comités régionaux seront également récompensés sur le podium protocolaire en présence des personnalités.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

En venant du Nord : A10 ou A6, Sortie Montargis, D2007-Entrée Montargis, à droite direction Chalette puis suivre fléchage.

En venant du Sud : A77, Sortie Montargis, D 2007-Sortie Montargis, à gauche direction Chalette puis suivre fléchage

En venant de l'Est : A19, Sortie Montargis puis D 2007-Entrée Montargis, à droite direction Chalette puis suivre fléchage

En venant de l'Ouest : A10 et A19, Sortie Montargis puis D 2007-Entrée Montargis, à droite direction Chalette puis suivre fléchage. D2060-Sortie Montargis, à gauche direction Chalette puis suivre fléchage.

EN TRAIN : Gare SNCF de Vannes.

LIEU DE L'ÉPREUVE

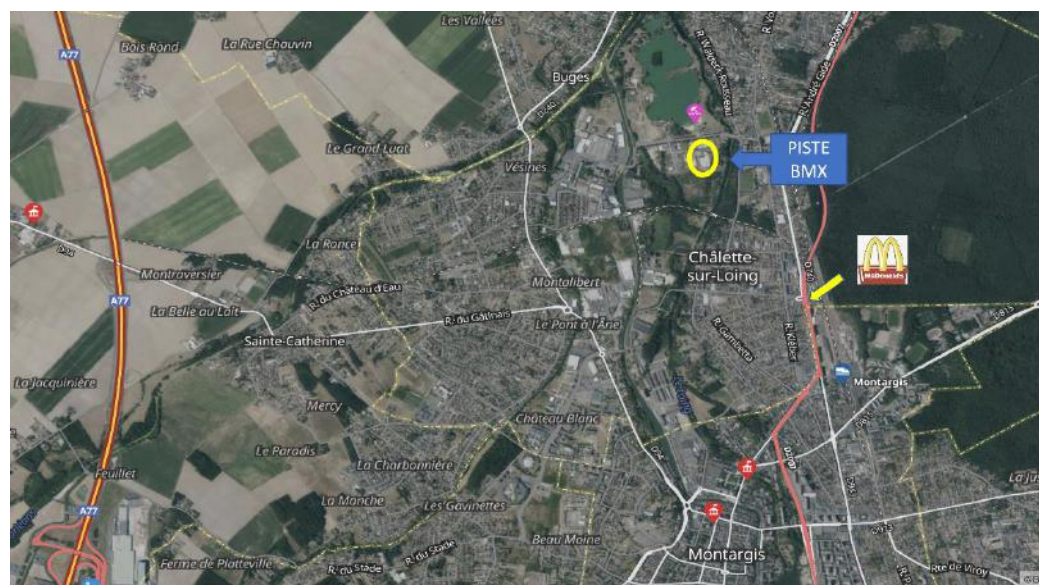
Rue du Loing
45120 Chalette sur Loing

Coordonnées GPS de la piste :

Latitude : 48.022206
Longitude : 2.729782
Nord : 48° 1 ' 19.942
Est : 2° 43 ' 47.215

Ville la plus proche : **Montargis** (10 km)

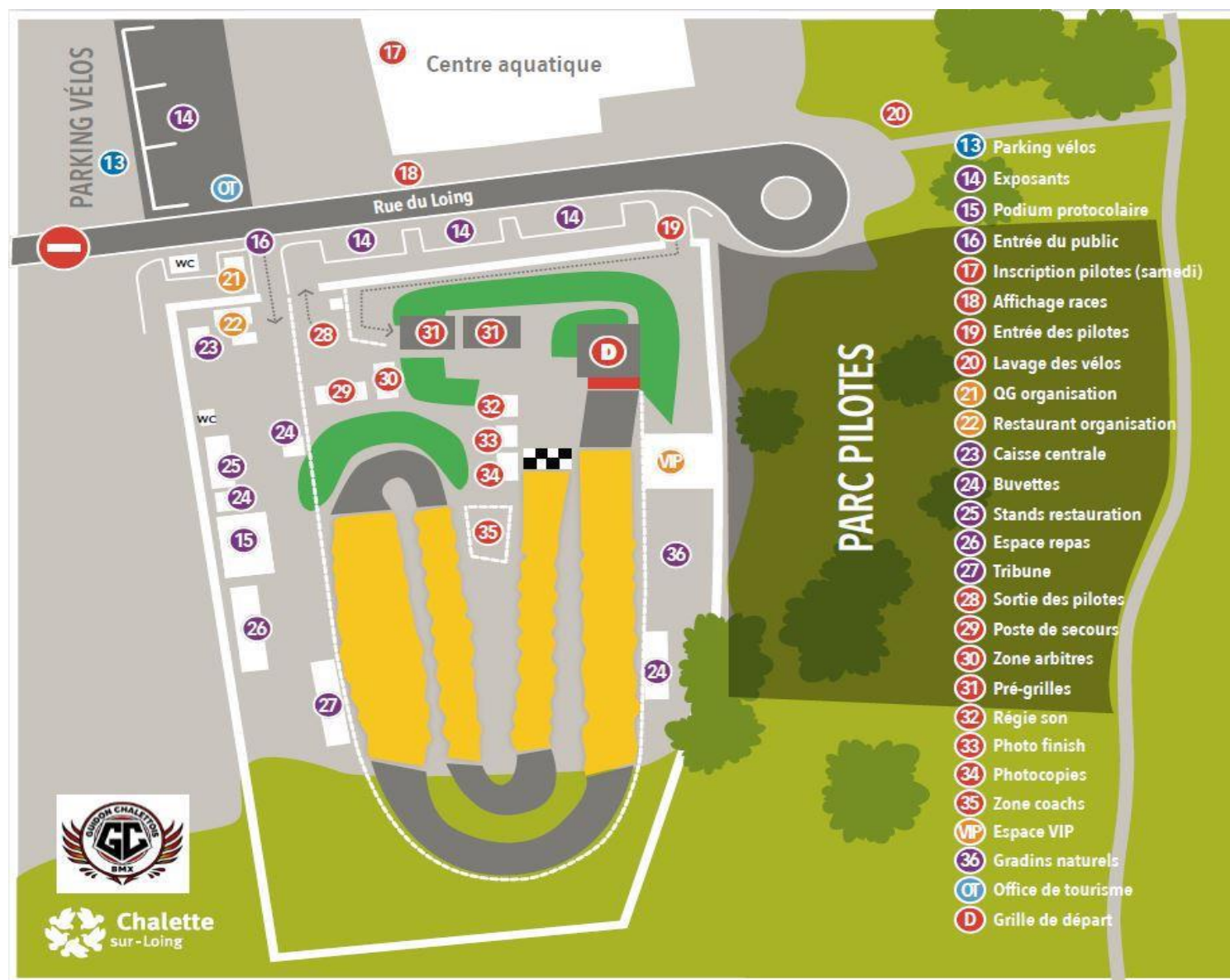
PLAN D'ACCÈS



PLAN DU SITE



PLAN PISTE - INSTALLATIONS



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages :

- ▶ Parking rue du Loing (Plan n°14) : Exposants
- ▶ Parking (Plan n°7) : Campings car
- ▶ Parking rond-point rue du Loing : Equipes
- ▶ Parking (Plan n°6) : Organisation, officiels et VIP et Presse
- ▶ Parkings 1, 2 et 3 (Plan n° 2,3,4) : Public
- ▶ Les parkings du Lac et Baignade (Plan n°1,5) sont réservés aux usagers de la base de loisirs

CARAVANING

Le **caravaning** (camping-car & caravane) est autorisé à l'emplacement prévu par les organisateurs (parking 7) après **réservation** préalable reçue **au plus tard le lundi 8 juin 2023** au tarif forfaitaire de 20 € l'emplacement (week-end complet ou partiel). Voir fiche de réservation ci-après. (30 € hors délais ou sur place)

SÉCURITÉ

Surveillance de la piste et ses abords, la nuit des vendredi, samedi et dimanche. Cependant, le Guidon Chalettois ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings publics, la piste et ses abords ou le parking camping-cars.

TENTES

Seuls les emplacements des Comités Régionaux seront matérialisés pour y accueillir des tentes. Ils seront dimensionnés en fonction du nombre d'engagés dans le Comité Régional et pourront y accueillir les clubs par cohabitation. Il sera possible aux personnes des CR apportant les tonnelles de se garer sur l'espace dédié (équipes) pour faciliter la pose et le retrait du matériel, dans la limite des places disponibles et un seul véhicule par comité)

Aucun barnum ne sera accepté en dehors de l'espace réservé (cf. plan des installations).

ACCÈS PUBLIC

L'entrée est **gratuite** pour tous.

Les **chiens** seront tenus **en laisse** dans l'enceinte de la piste.

ANIMATIONS

Village BMX (cf. plan des installations) :

- ▶ Stands marchands BMX
- ▶ Stands de marques (non marchands)
- ▶ Stands marchands divers (casquettes et vêtements)

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long du week-end, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place (cf. plan du site).

Billetterie centrale avec paiement par CB.

PARC VELOS

L'espace public autour et dans l'enceinte de la piste sera interdit aux vélos. Il y aura un Parc à vélos non gardé en face de l'entrée de la piste.

Merci de prévoir vos systèmes de sécurité anti-vol personnels.

Le GUIDON CHALETTOIS ne pourra être tenu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis.

HEBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

Compte-tenu des capacités d'accueil de notre agglomération, des fêtes locales et des mariages, il est important de prévoir au plus tôt votre choix d'hébergement pour être au plus près de la piste.

Voici les possibilités d'hébergement pour vous accueillir sur cette compétition :

CAMPINGS MUNICIPAUX

Ceux-ci sont réservés aux caravanes et tentes et se trouvent à moins de 3 kms de la piste.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux campings de l'agglomération.

ATTENTION : Un arrêté, en vigueur, interdit le camping sauvage sur toutes les communes de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

Camping des Rives du Loing**

26 avenue du Château
45120 CEPOY

Tél : 02 38 85 29 33
campingdesrivesduLoing@agglo-montargoise.fr



Agglomération Montargoise Et rives du loing

1 rue du Faubourg de la Chaussée
CS 10317 - 45125 MONTARGIS CEDEX
Tél : 02 38 95 02 02 - www.agglo-montargoise.fr



Camping de la Forêt***

38 avenue Chautemps
45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 98 00 20
campingdelaforet@agglo-montargoise.fr



Agglomération Montargoise Et rives du loing

1 rue du Faubourg de la Chaussée
CS 10317 - 45125 MONTARGIS CEDEX
Tél : 02 38 95 02 02 - www.agglo-montargoise.fr

HOTELS

Vous trouverez ci-joint les encarts des hôtels partenaires du Trophée de France à privilégier.

N'hésitez pas à réserver dès maintenant.



L'ibis Styles Montargis Arboria est une ode à la forêt, c'est l'immersion assurée
Hôtel avec chambres climatisées, chaînes françaises et étrangères, wifi gratuit
Parking privé, gratuit
Restaurant climatisé, cuisine maison,



Parc d'Activité Arboria
805 Avenue des Platanes
45700 Pannes
Tél : 02 18 12 20 20
Mail : hb4a1@accor.com
Réservations : www.all.com



Brasserie de la Poste

Au Cœur de Montargis, La Brasserie de la Poste et l'hôtel IBIS, 3** vous accueillent.

Hôtel avec chambres climatisées, chaînes françaises et étrangères Bein Sport, wifi gratuit, parking privé souterrain payant, restaurant climatisé, cuisine maison, ouvert de 9 h à 21h30 dans un cadre rétro de style 1900.



2 place Victor Hugo, 45200 MONTARGIS

Tel : 02 38 98 00 68

Mail : h0861@accor.com

Réservations : www.all.com



REGLEMENT DU CAMPING

- ▶ Le camping est situé sur la Base de Loisirs du Lac de CHALETTE SUR LOING à proximité de la piste (à moins de 400 m).

- ▶ Les places seront affectées et numérotées en fonction de l'ordre de réception des réservations. Si vous souhaitez être entre amis, groupez l'envoi des réservations en le précisant.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les emplacements numérotés qui vous seront affectés à votre arrivée.

L'accueil se fera le vendredi 16 juin de 14h00 à 23h00 et le samedi 17 juin de 7h00 à 12h00.

- ▶ Pour la tranquillité de tous, ceux arrivant entre vendredi 23 heures et samedi 7 heures devront attendre sur le parking « public » N°2 (face à l'entrée de la base de loisirs) et pourront rejoindre leur emplacement définitif à partir de 7 heures du matin. Aucun camping-car ne pourra rester sur le parking provisoire après 8 heures.
- ▶ Les camping-cars devront être autonomes en électricité et eau.
- ▶ Pour respecter la tranquillité de tous et permettre le repos pour les pilotes qui courent le lendemain, nous vous demandons de ne pas faire de bruit à partir de 23 heures et jusqu'à 8 heures du matin.

- ▶ Un bloc sanitaire avec WC et lavabos sera à votre disposition.

- ▶ Pour des raisons de sécurité, et par décision municipale, l'utilisation des barbecues est interdite sur le site.

- ▶ Le fait de solliciter une place de camping-car implique le respect des règles et des instructions données par les organisateurs, ainsi que le respect du matériel et du milieu naturel. Nous vous demandons en particulier de ne pas laisser d'ordures à même le sol, d'utiliser les bennes à ordures disposées sur le camping ou le site à l'aide de sacs à poubelles.

- ▶ L'emplacement comprend: un camping-car ou une voiture + une caravane (pas de tente, voir campings municipaux).

- ▶ Le club ne pourra être tenu responsable des vols ou dégradations qui pourraient survenir durant le séjour.

- ▶ La réservation est valable du vendredi 16 juin 2016 à 14 heures au dimanche 18 juin 2023 à 21 heures.

Par arrêté municipal, le camping «sauvage» est formellement interdit sur toute la commune et l'agglomération notamment sur les autres parkings public/compétiteurs et ceux réservés aux autres activités de la Base de Loisirs.

Je soussigné,.....
déclare accepter le présent règlement.

Signature :

Règlement accepté et signé à joindre obligatoirement au bulletin de réservation

PROCÉDURE

ZONES COMMUNES

L'espace camping se situe sur la Base de Loisirs du Lac de CHALETTE SUR LOING à 400 mètres de la piste. Les camping-cars devront être autonomes en électricité et eau.

Un bloc sanitaire avec WC et lavabos sera à votre disposition.

Une guinguette au bord du lac avec un espace convivial (musique et restauration rapide) sera ouverte en soirée à proximité de la zone.

RÉSERVATION

Les personnes qui souhaitent être placées ensemble doivent impérativement grouper l'envoi des réservations en le précisant.

La réservation prendra effet à réception des deux documents et du paiement.

Les places seront affectées et numérotées en fonction de l'ordre de réception des réservations.

HORAIRES

Les horaires d'arrivée sont les suivants :

- ▶ **Vendredi 16/06** : 14h00 - 23h00
- ▶ **Samedi 17/06** : 07h00 - 12h00

En dehors de ces horaires il sera impossible d'accéder aux espaces dédiés sur le camping.

FICHE DE RÉSERVATION

LES RÉSERVATIONS AINSI QUE LE RÈGLEMENT SE FONT PAR COURRIER POSTAL

Nom : Prénom :

Club : Comité Régional :

Tél.: E-mail :

Marque et type du véhicule :

N° Immatriculation :

Arrivée prévue le : vers h

**Tarif : 20 € l'emplacement (Camping-car ou Caravane) pour toute inscription avant le 8 juin
30 € pour toute inscription après le 8 juin ou sur place**

Je réserve emplacement(s) = euros

☐ CAMPING-CAR ☐ CARAVANE

(*) cocher la case correspondante

Règlement par chèque bancaire joint à l'ordre du GUIDON CHALETTOIS :

Adresse postale :
Mr AVEZARD Christian
60 rue Henri Dunant
45200 Amilly



Pour toute information envoyer un mail à l'adresse suivante : avezardc@wandaoo.fr
Seuls les bulletins accompagnés du règlement signé et du paiement seront pris en compte.
Aucune réservation ne sera prise par mail

CONTACTS

ORGANISATEURS

FOUCHER Patrick

E-mail : foucher-patrick@orange.fr



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Jonathan NOYANT

j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>